



L'OACI et l'OIT renforcent leur coopération en faveur du développement durable et de l'égalité des sexes dans le secteur de l'aviation

Publication immédiate

Montréal et Genève, le 16 mars 2022 – Le Président du Conseil de l'OACI, M. Salvatore Sciacchitano, et le Directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT), M. Guy Ryder, ont signé un nouvel accord axé sur la collecte de données et sur la promotion des effets positifs des professions de l'aviation sur le développement durable, particulièrement en ce qui concerne les femmes.

Au titre du nouveau protocole d'entente, l'OACI et l'OIT tâcheront de mettre à profit leurs efforts complémentaires et des politiques cohérentes dans le cadre de leurs mandats respectifs dans les domaines de l'aviation et du travail dans le monde, dans le but d'aider plus efficacement les États qui cherchent à atteindre les objectifs de développement durable (ODD) du Programme 2030 des Nations Unies.

Le protocole d'entente, qui est entré en vigueur immédiatement, permettra aux deux organisations de progresser davantage en matière d'égalité des sexes et de développement durable, grâce à un large éventail d'activités conjointes -- travaux de recherche, réunions techniques, services de conseil technique, formations, et élaboration d'orientations, d'outils et de méthodes en collaboration.

« En signant cet accord avec l'OIT, l'OACI donne suite aux résolutions de l'Assemblée relatives aux ODD du Programme 2030 des Nations Unies et à l'égalité des sexes, qui appellent de nouveaux partenariats au sein du système des Nations Unies afin de renforcer la contribution de l'aviation au développement durable, et de donner une impulsion vigoureuse, associée à un engagement résolu, en faveur des droits des femmes », a fait observer M. Sciacchitano.

L'Assemblée de l'OACI compte les 193 États membres de l'Organisation et se réunit tous les trois ans. La résolution A40-21, *Contribution de l'aviation au programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030*, adoptée en 2019, souligne que les travaux de l'OACI visant à aider les États à améliorer la sécurité, la sûreté, la durabilité et la connectivité du système mondial de transport aérien contribuent directement à la réalisation des ODD.

En 2016, dans sa résolution A39-30 portant sur le *Programme OACI pour l'égalité des sexes*, l'Assemblée soulignait aussi que l'égalité des chances dans le secteur de l'aviation offrait une occasion unique d'encourager les progrès en matière d'égalité des sexes.

« L'accord arrive à point nommé, compte tenu des incidences considérables de la pandémie sur les droits des travailleurs et des travailleuses du secteur de l'aviation », a affirmé M. Ryder.
« À l'OIT, nous nous réjouissons de collaborer avec nos collègues de l'OACI pour lutter contre les effets de la pandémie et pour favoriser une relance durable du point de vue social ainsi que le travail décent dans le secteur ».



Ressources pour les rédacteurs

[L'OACI et les ODD du Programme 2030 des Nations Unies](#)

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée par des gouvernements en 1944 pour appuyer leurs activités diplomatiques dans le domaine du transport aérien international. Depuis lors, les pays ont adopté, dans le cadre de l'Organisation, plus de 12 000 normes et pratiques qui les aident à harmoniser leur réglementation nationale sur la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi que la protection de l'environnement en aviation, et à établir ainsi un réseau véritablement mondial. Les tribunes de l'OACI offrent aussi la possibilité à des groupes du secteur, des organisations non gouvernementales de la société civile et d'autres acteurs du transport aérien officiellement reconnus de faire valoir leurs avis et leurs idées auprès des décideurs publics.

Informations générales :

communications@icao.int

Twitter : [@ICAO](#)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](#)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)